

L'Université veut garder son recteur

ALMA MATER

L'assemblée de l'Uni propose au Conseil d'Etat de prolonger le mandat de Jean-Dominique Vassalli.

CHLOÉ DETHURENS

Le Conseil d'Etat devra décider si l'actuel recteur restera ou non à la tête de l'Université ces quatre prochaines années: l'assemblée de l'Université, sorte de parlement interne regroupant tous les corps de l'institution, a choisi hier soir de proposer au canton de prolonger le mandat de Jean-Dominique Vassalli pour la pé-

riode 2011-2015. Le recteur s'est effectivement présenté à sa propre succession.

Etudiants, assistants, professeurs, personnel administratif et technique: une majorité de membres de l'assemblée de l'Uni a ainsi accepté de reconduire la candidature de l'actuel recteur, par 34 oui contre 6 non. Personne ne s'est abstenu. La décision a été accueillie par une salve d'applaudissements.

Il aura fallu attendre la décision de cette assemblée pour savoir si d'autres candidatures au poste de recteur allaient être lancées. Ce n'est que si l'assemblée avait refusé de voir prolongé le mandat de Jean-Dominique Vassalli, 63 ans, qu'un appel aux candidatures aurait été ouvert. Puisqu'elle a accepté de

le reconduire, ce ne sera pas le cas.

Nouvelle procédure

C'est la première fois que les instances de l'Université procèdent de cette manière pour choisir leur recteur. Cette méthode, instaurée par la nouvelle loi sur l'Université entrée en vigueur en mars 2009, est censée favoriser la continuité, contrairement aux appels d'offres systématiques. La nouvelle législation prévoit effectivement que le recteur soit désigné par l'assemblée de l'Université après consultation du Conseil d'orientation stratégique. Reste aujourd'hui au Conseil d'Etat à procéder à sa nomination.

Jean-Dominique Vassalli avait pu présenter ses objectifs pour les quatre années à venir devant

l'assemblée le 9 juin dernier. Le recteur a notamment manifesté son intention de conserver une Université polyvalente et a insisté sur la nécessité de celle-ci à s'adapter au monde actuel. Il a également fait mention des défis qui attendent le rectorat, de la problématique des bourses à la révision du règlement du personnel, du renforcement des liens avec les organisations internationales à celui de l'identification à l'institution.

Depuis la dernière séance de l'assemblée, le 9 juin dernier, et jusqu'à hier, des rencontres entre les membres de chaque corps de l'Université et l'actuel recteur ont pu avoir lieu, «dans un climat de franchise, ce qui devrait améliorer les relations entre l'assemblée et le rectorat», a précisé Dominique Belin, président.